

« CLAUSE DU GRAND-PÈRE » : DELEVOYE RECADRÉ PAR MACRON ET PHILIPPE

La réforme des retraites s'appliquera-t-elle seulement aux nouveaux entrants sur le marché du travail ? Impossible, commente Delevoye, énervant au passage Macron, qui souhaite garder l'option ouverte.

« *Il n'y a pas de divergences de ligne à l'intérieur du gouvernement* » sur la réforme des retraites : la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye a vainement tenté jeudi 7 novembre de glisser les divergences sous le tapis, après des déclarations contradictoires au sein même du gouvernement.

Le Premier ministre Edouard Philippe avait indiqué mercredi soir que le gouvernement pourrait envisager un recours à « la clause du grand-père », qui permettrait d'appliquer le nouveau régime universel de retraites aux seuls nouveaux entrants sur le marché du travail.

Mais dans le même temps, le haut-commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye a, lui, jugé dans un entretien au « Parisien » qu'il serait « *impossible* » de réserver le nouveau régime aux seuls nouveaux entrants, car « *cela reviendrait à créer un 43^e régime* » en plus des 42 existants actuellement.

Recadrage

A l'issue du conseil des ministres, Sibeth Ndiaye a fait valoir que « *c'est le Premier ministre qui est le chef du gouvernement et qui à ce titre met en œuvre la politique qui lui est demandée par le président de la République* ».

Emmanuel Macron lui-même a recadré l'équipe gouvernementale durant le conseil des ministres, selon des informations de France 3 :

« *Je vous demande de ne pas expliquer dès maintenant ce que serait une bonne ou une mauvaise réforme en dehors de ce que disent le président de la République ou le Premier ministre.* »

Quant à Edouard Philippe, « *très très mécontent* » selon un proche qui s'en est aussi ouvert à France 3, le Premier ministre ne digérant pas qu'un membre du gouvernement puisse « *acter ainsi publiquement son désaccord sur un sujet aussi explosif* ». Edouard Philippe n'a d'ailleurs pas fait mystère du ton général des échanges, souligne France-Info : « *J'ai dit ce que j'avais à dire, le message est passé.* »

Emmanuel Macron avait aussi laissé entendre le 28 octobre qu'il pourrait privilégier cette piste de la « *clause du grand-père* ». Jeudi matin, le délégué général de LREM Stanislas Guerini a également considéré qu'elle « *doit rester sur la table* ».